

EN BREF

ENVIRONNEMENT

Présidence nationale pour Marc Chardonnens



Chef du Service de l'environnement du canton de Fribourg, Marc Chardonnens (PHOTO DR) vient d'être élu à la présidence de la Conférence des chefs des services et offices de protection de l'environnement de Suisse, informe celui-ci dans un communiqué. Il succède à Jürg Suter, son homo-

logue zurichois, qui a occupé le poste durant quatre ans. Agé de 51 ans et domicilié à Meyriez, Marc Chardonnens est chef du Service de l'environnement depuis 2004. Cet ingénieur agronome a occupé auparavant durant dix-sept ans la fonction de chef de la section déchets urbains à l'Office fédéral de l'environnement. PHC

SPIRITUALITÉ

> **LECTIO DIVINA** avec Débora Kapp, Philippe Hennebicque. Centre Sainte-Ursule, rue des Alpes 2, **jeudi** 20h.

> **PÈLERINAGE** du Saint-Crucifix - Belfaux. Rdv au stand de tir de Chésopelloz, **vendredi** 19h30, messe en l'église de Belfaux à 21h.

> **PÈLERINAGE** de la Mission catholique espagnole, **dimanche**. Départ à 10h de l'église Saint-Jean et messe à 11h15 à Bourguillon.

> **PRIÈRES Saint-Hyacinthe**: je, ve 7h30 laudes et messe, 12h25 office du milieu du jour, 18h30 vêpres, 19h vêpres, sa 12h messe, 19h30 vêpres, di 8h45 laudes, 18h30 adoration, 19h vêpres.

Saint-Nicolas: je, ve 8h laudes, 9h et 18h15 messes, 18h vêpres, sa 8h30 messe, 16h30-17h30 confessions, di 19h15-20h15 adoration eucharistique animée par les jeunes. **Saint-Justin**: je et sa 8h, ve 7h messes. **Saint-Maurice**: ve 8h messe. **Christ-Roi**:

ve 8h30-18h exposition du Saint-Sacrement, 17h15-18h15 et sa 16-17h confessions; chapelle: je, ve, sa 8h et ve 18h15 messes. **Cor-deliers**: (chapelle de la Vierge Noire) di 21h adoration perpétuelle. **Providence**: je, ve 17h messe ou communion, sa 10h messe ou communion. **Centre Sainte-Ursule**: je et ve 12h15 messe. **Sainte-Thérèse**: sa 11-12h sacrement du pardon. **Chapelle Bourguillon**: je 20h chapelet, confessions et messe, sa 8h15 messe de pèlerinage, di 15h15 chapelet et salut. **Maigrage**: di 16h45 vêpres et adoration. **Montorge**: di 17h vêpres. **Visitation**: di 17h30 vêpres. **Chapelle d'Ingenbohl**: je, ve, sa 8h15 messe. **Notre-Dame de la Route**: je 20h prière de Taizé.

Synagogue (rue Jos.-Piller 9): ve 18h45 office, sa 9h office.

Mosquées (rte Glâne 9) Centre de l'association des musulmans de Fribourg: ve 12h30; autres mosquées: ve 13h30.

MÉMENTO GRAND FRIBOURG

> **CONFÉRENCE** à l'issue de l'assemblée de la Ligue pulmonaire: «L'oxygène» par Dr Marc-André Kubski, Dr Jacques Savoy et Dr Pierre-Yves Jayet. EIA-FR, auditorio E. Gremaud, Pérolles 80, 19h.

> **FRANÇAIS** pratiquez votre français avec Brigitte Schuwey.

Espacefemmes, rue H.-Fries 2, 14h.

> **JOUONS ENSEMBLE** activités pour enfants 0-5 ans accompagnés d'un parent (à l'exception des vacances scolaires).

LivriExchange, av. du Midi 3, **vendredi** 9h30-11h.

La barre des 400 personnes a été dépassée à La Tuile en 2010

ACCUEIL DE NUIT • L'année écoulée a été une fois de plus «exceptionnelle» pour la structure qui a par ailleurs passé le cap des vingt ans d'existence.

CLAUDINE DUBOIS

Un «malheureux record» selon son directeur Eric Mullener: La Tuile a accueilli l'an dernier 402 personnes (+55, soit +18,5%). Si un nombre croissant de personnes a eu recours à l'accueil d'urgence, le nombre de nuitées absolues est en stagnation, à 6538 (6645 en 2009). Les séjours de courte durée sont les plus nombreux (de 1 à 10 jours). La grande majorité des usagers sont des hommes (87%). La moyenne d'âge est de 41 ans; 46% des usagers ont entre 25 et 45 ans. Depuis sa création, l'association a assuré au total quelque 85 000 nuitées.

Le léger recul des nuitées absolues est à mettre au crédit des moyens mis en œuvre par La Tuile pour permettre à ses usagers de trouver une alternative à l'urgence, notamment le suivi socio-éducatif, intensifié depuis 2009, écrit le directeur dans le rapport annuel présenté sous forme de journal.

Réinsertion

Le mot d'ordre des 20 années d'activité, souligné dans le rapport, est clair: intervenir sur certaines causes menant ses usagers à la rue, tout en continuant à garantir l'accès à ses services d'urgence sociale.

L'association qui chapeaute La Tuile a ainsi développé le concept des logements accompagnés, à Fribourg dès 2004 et dès mars 2011 à Bulle. Ceci «pour favoriser l'accès et le maintien au logement des personnes qui le peuvent et le veulent». Un service qui va être développé dans le canton, «modestement et de manière ciblée», précise Eric Mullener. Cette offre de logement permet de limiter la souffrance des usagers, mais également d'écourter les séjours à La Tuile, ce qui garantit l'accessibilité du centre d'accueil.

Soucieux de mettre à jour le concept de leur institution, la direction et le comité de La Tuile ont mandaté Nicolas Dietrich dans ce but. Ce dernier met l'accent sur le tournant pris par l'association pour fournir aux bénéficiaires non seulement un toit et un repas chaud, mais également des perspectives pour sortir de la précarité liée à la situation de non-logement. «Grâce à l'accompagnement socio-éducatif, aux logements accompagnés et au suivi individuel des bénéficiaires relogés, La Tuile a un véritable concept de réinsertion».

Eviter une expulsion

En 2010, 14 personnes ont bénéficié d'un suivi socio-éducatif et ont pu quitter le centre d'accueil d'urgence pour une situation stable. Deux usagers ont été admis dans une institution, deux autres ont intégré l'appartement accompagné de l'association et sept ont trouvé un logement individuel. En outre, trois personnes ont évité une expulsion, sauvant leur contrat de bail et réintégrant ainsi leur domicile. D'autre part, pour créer du lien et de la solidarité au travers d'activités, La Tuile a mis sur pied le Festival des soupes en 2005. Elle a aussi contribué à la création, en octobre 2002, de la structure d'accueil de jour Banc Public.

L'équipe de La Tuile est composée d'une vingtaine de personnes, dont des bénévoles, des civilistes et des personnes en programme d'occupation. Son budget d'un peu plus de 900 000 francs est financé majoritairement par le canton et la Loterie romande. Les cotisations des membres et des dons complètent le budget. I



Le Festival des soupes, une émanation de La Tuile, dont on voit ici le directeur Eric Mullener. VINCENT MURITH-A

UN NOUVEAU VISUEL A ÉTÉ ADOPTÉ

L'assemblée constitutive de La Tuile s'était déroulée le 12 mars 1991. Et c'est le 26 octobre 1992 que le centre d'accueil de nuit recevait ses premiers usagers, alors à la route de Bourguillon 1. La structure a déménagé en été 2001 à la route de Marly.

Pour ses 20 ans, avec un peu d'avance, La Tuile s'est offert en décembre 2010 un nouveau site internet en ligne, (www.la-tuile.ch). En février de cette année, elle a adopté un nouveau visuel (DR), inauguré pour son rapport d'activités 2010. Une assemblée générale «spéciale 20 ans» est prévue en septembre. Le mois suivant, La Tuile organise une exposition des œuvres de Baptiste Oberson, intitulée «Fuites».

Une fête populaire est agendée au 11 septembre 2011 avec une bénédiction des 20 ans. Le Festival de soupes, en décembre, sera «spécial-jubilé». Deux événements culturels sont d'ores et déjà prévus en octobre 2012, avec l'exposition des photographies de Martine Wolhauser «15 ans de reportage à La Tuile» et la sortie du court-métrage «La Nuit de l'Ours», de Sam et Fred Guillaume. CDB



ÉGLISE RÉFORMÉE

Fribourg va apporter son soutien financier à sa voisine neuchâteloise

SAMUEL JORDAN

C'est un peu le monde à l'envers. La petite Eglise réformée du canton de Fribourg et ses 40 000 fidèles vole au secours de sa grande consœur neuchâteloise. Réuni en début de semaine à Morat, le synode de l'Eglise réformée du canton de Fribourg a en effet décidé de soutenir financièrement l'Eglise voisine de Neuchâtel. Ceci, «dans un acte de foi partagé et solidaire», fait part le synode.

Pourquoi cette obole de 200 000 francs? «Le temps n'est pas oublié où les paroisses fribourgeoises ont bénéficié, lors de leur création, de la générosité d'autres Eglises sœurs, comme celle de Neuchâtel. Il est normal de retourner l'ascenseur», explique Daniel de Roche, président du Conseil synodal. Pour rappel, l'Eglise réformée neuchâteloise connaît des difficultés financières depuis que le cigarettier Philipp Morris a décidé en novembre 2010 de ne plus verser sa contribution ecclésiastique, perdant ainsi près de 900 000 francs sur un budget total de 9 millions de francs.

Et le pasteur Daniel de Roche de poursuivre: «Jusqu'à la fin des années 70, les paroisses de Bulle et Estavayer-le-Lac ont été fortement appuyées par les Eglises réformées voisines, dont Neuchâtel. Récemment en 2008, ces dernières ont même apporté 350 000 francs à la communauté réformée de Boesingen pour la construction d'un centre paroissial. Nous ne pouvions décemment pas rester insensibles aux problèmes de trésorerie de Neuchâtel».

Ce geste «chrétien» a été rendu possible par une bonne santé financière de l'institution. Les comptes 2010 de la Caisse synodale bouclent en effet avec un bénéfice de 160 000 francs, soit 70 000 francs de plus qu'en 2009. Pour un total des charges de 1,6 mio de francs.

Le synode de printemps a également été l'occasion de procéder à une révision partielle de la Constitution ecclésiastique. Le toilettage du texte n'a cependant pas amené d'énormes changements. Deux modifica-

tions méritent d'être relevées. Dorénavant, le synode ne sera composé que des représentants des paroisses. Exit donc les diacres et autres représentants de la communauté réformée qui y siégeaient en partie jusqu'alors. Cette décision entrera en vigueur au début de la prochaine législature qui débutera en 2013. A noter encore que le nombre des délégués du synode passera de 93 à 90.

Autre changement: le hameau de Geretach (commune d'Alterswil) change de paroisse. Rattaché jusqu'à ce jour à la paroisse de Saint-Antoine, il passe dans les mains de celle de Rechthalten-Weissenstein. «La commune d'Alterswil faisant partie depuis longtemps de la paroisse de Rechthalten, il était logique que son hameau Geretach suive le même chemin», partage Daniel de Roche.

Comme cela est l'usage, le texte remanié doit encore être transmis pour approbation au Conseil d'Etat. I

NOUVELLE PÉRÉQUATION FINANCIÈRE

Institutions spécialisées au cœur d'un puzzle

OLIVIER WYSER

La législation fribourgeoise sur le handicap se trouve actuellement en pleine phase d'assemblage d'un puzzle. La mise en œuvre de la nouvelle péréquation financière (RPT) donne du fil à retordre à l'INFRI, l'Association fribourgeoise des institutions spécialisées - 60 institutions sociales qui offrent des lieux de vie, une scolarisation, une formation professionnelle ou encore du travail à quelque 2300 personnes.

Réunis en assemblée, hier à Fribourg, les membres de l'INFRI ont dressé le bilan de l'année écoulée et se sont motivés en vue de 2012. «Ce sera une année très importante», prédit Susanne Pauchard Schneuwly, secrétaire générale de l'INFRI. «La concrétisation de la nouvelle base légale sera le fruit des réflexions menées depuis deux ans déjà.»

Actuellement, la Direction de la santé et des affaires sociales (huit groupes de travail) et la Direction de l'instruction publique (quatorze groupes de travail) pilotent tous les travaux liés aux nouveaux concepts et auxquels tous les partenaires sociaux sont associés. Par exemple, l'enseignement spécialisé rejoindra l'enseignement tout court. Les enfants handicapés sont considérés comme des élèves et non plus comme des assurés. «Les solutions intégratives sont préférées aux solutions séparatives. Il y a des rapprochements naturels et des synergies à trouver», indique Susanne Pauchard Schneuwly.

Et de préciser que les 60 institutions de l'INFRI ont toutes des buts forts différents. «Une seule base légale simplifiera les choses, notamment en ce qui concerne le financement.» I